

Paysages d'estuaire(s), des artistes et des habitants co-producteurs d'un bien commun patrimonial et passeurs de territoires ?

François Pouthier, Ades UMR 5185 Bordeaux

François Pouthier – Eléments biographiques

Chargé de cours à Bordeaux-Sciences Po au sein du Master II « Droit et Administration des Etablissements culturels » et à l'Université Montaigne Bordeaux (Licences pro « Coordination de projet social » et « Coemedia » – Master I-II « Ingénierie de projets culturels et interculturels »), François Pouthier est chercheur associé au Laboratoire Ades Cnrs UMR 5185.

Il est également directeur de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (iddac33), agence culturelle du Conseil général de la Gironde et assure aujourd'hui la Présidence de l'association nationale Culture et Départements qui regroupent les Directeurs des Affaires Culturelles et des Agences départementales des Conseils généraux.

Résumé

L'estuaire de la Gironde est un paysage fluvial et maritime : il correspond donc peu aux canons juridiques, esthétiques ou philosophiques de la notion de patrimoine. Pourtant, des personnes l'habitent ; et dès 2001, des projets portés par des acteurs de son territoire ont donné voix à ces dernières. Au travers de ces projets mémoriels, que peut-on saisir du lien entre culture et territoire, paysage(s) et patrimoine(s) ? D'abord, que le patrimoine paysager a besoin d'une dimension cognitive qui est mieux révélée par des processus de bas en haut que par les mécanismes de l'action publique. Ensuite, que le paysage estuarien n'est patrimonial que parce qu'il est social et donc culturel et qu'il devient alors une ressource territoriale. Enfin, qu'il peut contribuer à la distinction d'un territoire car il est empreint d'une dimension sensible qui contribue à un sentiment d'appartenance voire à une identité. Aller à la rencontre d'autrui, construire de nouveaux récits (story telling) inscrits dans le présent mais qui puisent dans une mémoire, voilà comment un paysage vécu comme un stigmate dans sa valeur d'usage peut devenir un emblème dans sa valeur d'échange.

MOTS CLES : TERRITOIRE – PATRIMOINE - PAYSAGES FLUVIAUX ET MARITIMES – MEMOIRE COLLECTIVE – IDENTITE

The Gironde estuary is a river and a maritime landscape: it doesn't meet the legal, the philosophical and the aesthetic models of the notion of heritage. Yet, people live there. And since 2001, projects carried out by players of this territory gave voice to them. What can be understood of the relation between culture and territory and between landscape(s) and heritage(s) through these memorial projects? First, landscape heritage needs a cognitive dimension that is better revealed by bottom-up processes than by public action mechanisms. Secondly, the estuarial landscape is a heritage only because it's related to a community, thus a culture, so it becomes a local resource. Finally, it can help discern a territory as it is marked by a sensitive dimension that contributes to a feeling of belonging, even an identity. To meet others, to shape new narratives (story telling) in the present but tapping into a memory, that's how a landscape considered as a stigma in its value in use can become a symbol in its exchange value.

KEYWORDS : TERRITORY – HERITAGE - RIVER AND MARITIME LANDSCAPE - COLLECTIVE MEMORY - IDENTITY

L'estuaire de la Gironde peut être considéré comme un paysage fluvial et maritime naturel¹ bien que l'on sache depuis Marx et Hegel que la « beauté naturelle » n'existe pas sinon en vue de la guerre. Si ce paysage estuarien ne peut s'inscrire ni dans la catégorie des paysages imaginés par l'homme, ni dans celle des paysages communautaires, il est cependant bien un « paysage évolutif résultat d'une exigence économique et administrative non fossile mais vivant, à rôle social actif »²..

D'une longueur de 75 kilomètres du Bec d'Ambès aux pointes du Verdon et de Suzac, d'une largeur de 2 à 12 kilomètres à son embouchure, il est le plus vaste d'Europe occidentale, comme aime à le rappeler les Girondins. Résultat de la conjugaison des fleuves Dordogne et Garonne, ses contours sont mouvants tant par l'apparition et la disparition d'îles (Sans nom, Nouvelle, Patiras, Verte, ...) que par ses rives alternant falaises calcaires, coteaux viticoles, marais sous formes de polders d'époque moderne, ou encore d'espaces naturels sensibles peuplés d'oiseaux migrateurs, de chevaux, vaches et ... d'une centrale nucléaire. L'estuaire de la Gironde n'abrite donc aucune grande ville voire même de moyenne ville si l'on excepte Royan à son embouchure mais compte près de 200 000 habitants qui côtoient des vignobles réputés (Haut et Bas Médoc, Côtes de Bourg, de Blaye). Il fait l'objet d'une charte paysagère depuis 2007 et est enserré par des digues sur une partie de son cours car bien évidemment il ne serait pas ce paysage s'il n'avait été aménagé et artificialisé.

Comme nombre d'estuaires européens, celui de la Gironde est en effet dominé par une ville port, Bordeaux. Il est l'aboutissement d'un isthme aquitain où se sont historiquement conjugués les trafics, celui du cabotage de l'Espagne à la Cornouaille puis jusqu'à la Hanse Baltique (COCULA-VAILLIERES 2006), celui du grand large avec le commerce triangulaire et Terre-Neuves, celui enfin d'un trafic plus industriel et pétrolier qui a donné lieu à la création d'un avant port, Le Verdon. L'estuaire est donc pour cela dragué quasiment 365 jours par an par le Pierre Lefort et dorénavant l'Anita Conti, si l'on excepte les quelques jours de cale sèche de ces navires.

Car ses contraintes environnementales sont fortes. Par la Garonne et la Dordogne il arrive chaque seconde de 800 à 1 000 m³ d'eau douce chargée de sédiments et dans le même temps, deux fois par jour à marée montante, 15 000 à 25 000 m³ d'eau de mer pénètrent à l'embouchure. Ces eaux sont soumises à un fort brassage, rencontre entre l'océan (le salé) et les fleuves (le doux) comme brassée par l'espace estuarien (le saumâtre), aux crues d'amont et aux tempêtes d'aval et à un fort mascaret qui remuent un bouchon vaseux composé de 2 à 8 millions de tonnes de particules lui conférant une couleur laiteuse aux reflets changeants. Bien que cet estuaire soit un des moins pollués d'Europe, en raison de l'absence d'industries lourdes en amont, ce qui lui permet d'abriter de nombreuses espèces migratoires, aloses, lamproie et esturgeon, il apparaît donc comme inhospitalier, compartimenté (CLAVAL 2001), voire dangereux bien loin d'être un paysage ouvert, accueillant, à l'esthétique révélatrice, ne serait-ce que par sa taille et parce que des bateaux venus de l'autre bout du monde remontent et descendent.

¹ - Convention européenne du paysage Florence 2000

² - Convention Unesco concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel 1972

L'estuaire de la Gironde est-il un patrimoine ?

L'estuaire de la Gironde correspond donc bien peu aux canons juridiques, esthétiques ou même philosophiques de la notion de patrimoine.

S'il devait être qualifié au regard de notre droit patrimonial français, soit selon les grilles et outils de la protection du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles regroupés dans le Code du patrimoine de 2004 comme dans celui des textes réglementaires des espaces naturels protégés, il n'entre que peu dans ces catégories, hormis pour son « verrou Vauban », son phare de Cordouan et ses espaces naturels sensibles îliens comme terrestres.

Si on doit se le représenter comme un espace public au sens d'Hannah Arendt et surtout de Jurgen Habermas soit « *un processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État* » (HABERMAS 1962), on ne peut que constater que l'estuaire de la Gironde exploité par un port autonome demeure avant tout un espace politique bien peu mis en partage, se limitant à une addition de parcours professionnels mais strictement individuels, ce qui n'est pas sans rappeler ce que l'on pourrait nommer « non-lieux » (AUGE 1992).

Enfin, si on le regarde d'un point de vue purement esthétique, il est tellement vaste et fragmenté, avec une scission linguistique entre langue d'oc et d'oïl, qu'il paraît bien éloigné des critères de la "beauté naturelle", ne serait ce que par ses handicaps d'accès et de dangerosité.

Alors même si la « *question paysagère fait l'objet d'un intérêt croissant dans sa composante territoriale comme dans ses aménités touristiques, économiques, hédonistes* » (PEYRACHE-GADEAU, PEYRON) et peut devenir une ressource et un enjeu pour les territoires, force est de constater que le paysage estuarien girondin n'a que bien peu d'atouts en termes patrimoniaux.

Collectages mémoriels et créations artistiques

Pour autant, des femmes et des hommes l'habitent : sur l'eau, pour ceux qui ont maniés, habités les navires et les balises maritimes (marine marchande, pêcheurs professionnels, phares et balises, bacs, îliens), sur les berges, pour ceux ou plus souvent celles qui les ont aidés et attendus. Dès 2001, différents projets portés par des acteurs culturels, éducatifs et sociaux des territoires et du Département de la Gironde ont ainsi donné voix parfois en écho à ces paroles d'hommes et de femmes qui ont sillonné l'estuaire girondin.

Paroles d'estuaires a d'abord permis la présence régulière d'auteurs européens et de photographes venus témoigner de leurs estuaires (Alive Vieira pour le Tage, Björn Larsson pour le Göta, Chris Witts pour la Severn, Bernard Bretonnière et Wilfried Guyot pour la Loire, Agathe Tissier pour la Gironde, ... (***Photo 1 – Diptyque sans titre***) et partager avec des jeunes scolaires et des moins jeunes les différences et les similitudes entre des espaces de vie européens où l'eau, son économie, sa sauvegarde, sa culture jouent un rôle primordial. Un croisement d'écrits émanant de quelques terres d'estuaires ont ainsi contribué à resserrer des liens tout autant à une échelle européenne qu'à celle de territoires spatiaux entre les deux rives et sociaux entre les différentes tranches d'âges et acteurs du Médoc et de la Haute Gironde (bibliothèques, établissements scolaires, conservatoire de l'estuaire, ...).

Mais c'est avec Mémoires d'Estuaires que nombre d'acteurs éducatifs, culturels, sociaux et environnementaux, réunis à l'initiative du Service Social Maritime de

l'Aquitaine, sectoriellement dispersés mais engagés dans de mêmes valeurs ont pu (re)découvrir leur patrimoine paysager, à travers une collecte orale et des productions artistiques autour de la mémoire d'hommes et de femmes ayant travaillé dans les métiers attachés aux transports et pêches proches et lointaines, aux techniques de navigation des bacs de Gironde, au pilotage et au cabotage.

Trois espaces et temps ont rythmé l'opération entre 2007 et 2012. Un collectage de mémoire a été conduit par l'ethnologue Patrice Clarac, de l'Université de Bordeaux II, dans la droite ligne des travaux et pensées de Georges Henri Rivière, en équilibre entre histoire, mémoire, politique et social. Ce collectage a donné lieu à une publication "*Terre-Neuvas et autres marins de Bordeaux*"³. En parallèle, trois artistes ont établi alternativement, séparément et collectivement, leur collectage qui a donné lieu à un spectacle -"Tempête sur une toile cirée" de la conteuse Valérie Briffod- et à deux installations photographiques de Pierre Bidard (**Photo 2**) et Jean-Christophe Garcia (**Photo 3 - intérieur**). Enfin, de manière simultanée, des restitutions ont rythmé l'opération sous forme de résidences de création et de médiation, d'actions en résidences personnes âgées comme en milieu scolaire, de présentations spectaculaires durant 10 semaines dans le(s) territoire(s) estuarien(s) puis en Aquitaine (dont 8 semaines en Gironde) et enfin de ballades maritimes de mai à octobre 2009 permettant aux habitants, ceux qui y habitent comme ceux qui y pèrègrinent (POUTHIER 2011) de découvrir l'estuaire, sa faune, sa flore, ses paysages et les îles qui le composent.

Des installations, des spectacles et des conférences qui ont également poursuivi leurs vies au delà de l'estuaire de la Gironde, dans les deux Charente, en Vendée, dans les Côtes d'Armor ... mais aussi à la Maison du Conte de Chevilly la Rue ou à Besançon.

Au total, 14 installations photographiques et 83 représentations spectaculaires ont illustré cette triple ambition qui a animé la démarche de Mémoires d'Estuaires : celle patrimoniale et environnementale de donner la possibilité aux aînés de transmettre leur histoire sociale par un collectage ethnologique afin de témoigner de leur environnement naturel, de leurs modes de vie, de leurs techniques et savoir-faire en voie de disparition et de transformation; celle sociale afin de (re)donner une place à des retraités et de créer des liens intergénérationnels autour d'un patrimoine paysager commun; celle culturelle enfin d'exploration d'un patrimoine oral comme source de souvenirs individuels et de mémoire collective pour susciter un espace public de partage et faire émerger de nouvelles formes artistiques.

Le patrimoine paysager estuarien : reconnaissance, appropriation et valorisation

Au travers de ces projets culturels et mémoriels, humbles et modestes, que peut-on saisir du lien entre paysage(s) et patrimoine(s), culture et territoire ?

D'abord que le patrimoine, le paysage a besoin d'une dimension cognitive, d'une transmission et que des voies autres que celles de la muséologie, combattent plus sûrement l'empêchement "*de voir ce que nous voyons [car] il s'agit de faire voir ce que qu'on ne voit pas dans ce qu'on voit (...) parce qu'on ne sait pas qu'il y a quelque chose à voir* » (PEQUIGNOT 2007) en donnant leur pleine mesure à des données géographiques et historiques refoulés. D'autant que cette transmission transcendée par des projets culturels et artistiques se révèle souvent plus simplement par des processus de bas en haut mis en oeuvre par les personnes que ceux produits de haut

³ - CLARAC (Patrice), *Terre-Neuvas et autres marins de Bordeaux*, éditions Confluence, Bordeaux, 2011

en bas par les mécanismes de l'action publique et les « experts nommés » comme souligné par le sénateur Jack Ralite à propos du conflit SONOLOR de la fin des années 70 : « *Pour obtenir le succès, il avait fallu mobiliser les experts des différents champs du problème, politiques, syndicaux mais aussi les ouvrières elle-même, les « experts du quotidien ». L'expert du quotidien est celui qui a la connaissance en actes, c'est une source inépuisable : son savoir n'est pas lié à la situation, il faut l'écouter ardemment. De ce type de procédure résultent des solutions beaucoup plus libres* ». ⁴ Par rapport à l'espace abstrait des compétences, celui des urbanistes, des aménageurs ou encore des conservateurs du patrimoine, l'espace des performances qu'accomplissent quotidiennement les usagers et les personnes qui habitent le(s) territoire(s) est ainsi un espace concret (LEFEBVRE 1974).

Ensuite que le paysage estuarien n'est patrimonial que parce qu'il est social et donc culturel. En reprenant la Convention de Faro (2005), le critère de la valeur patrimoniale du paysage estuarien n'est pas la beauté, l'aménité ou encore la seule signification historique mais le degré de cohésion entre un cadre physique et son appropriation sociale des personnes. L'estuaire de la Gironde serait ainsi un paysage vivant à rôle social actif et son patrimoine serait un processus de construction évolutif car il résulterait des interactions entre milieu physique, activités humaines et représentations sociales et productions artistiques. A ce titre, on pourrait dire qu'il est « artialisé » (ROGER 1997) : sa réalité ne s'établirait que dans une construction imaginaire et le rôle de l'art serait mettre en lumière ce construit et donc « *de rendre possible la réalité puisqu'on ne saisit le réel que quand il est mis en art* » (DELBAERE 2010), cette mise en spectacle étant productrice elle-même de lien social. L'estuaire de la Gironde serait alors un esprit du lieu et sa réalité qui comme ses limites spatiales et environnementales, n'est qu'une construction sociale, un "*précipité instable*" (LAMY 2006) aux composants sociaux évolutifs et non un objet à l'état pur.

Le paysage, élément du territoire, peut alors devenir une ressource territoriale (LANDEL - PECQUEUR 2009), un espace de fabrique sociale et culturelle, plus qu'une réserve susceptible d'accueillir des animations même pédagogiques. Le territoire serait ainsi, de manière endogène, créateur de ressources patrimoniales, et non le réceptacle d'une allocation de ressources données. L'estuaire de la Gironde devient alors un élément de développement local et d'aménagement du territoire, dans le sens de "l'agir territorial" (PETCOU – PETRESCU 2008) avec deux spécificités importantes : le besoin de patiemment réinvestir activement son espace en reconstruisant des pratiques dans un espace vide d'usages que personne ne s'approprie plus et sa capacité d'être à l'intersection de politiques publiques sectorielles (environnement, social, culture, jeunesse, touristique) et à générer une approche dite intégrée des spécificités territoriales. Il devient alors un support privilégié de construction territoriale après avoir été un seul objet physique.

Et c'est à ce titre, enfin, que le patrimoine paysager peut contribuer puissamment à la distinction et l'identification d'un territoire car, par sa relation entre le matériel et le symbolique (BERQUE 2000), il est empreint d'une dimension sensible qui contribue à un sentiment d'appartenance voire à une identité. Ce paysage vécu peut ainsi parfois mener à des référentiels identitaires avec les risques inhérents. D'une part, cette place croissante des préoccupations paysagères peut être amenée à « vitrifier » le paysage avec des normes de protection et de préservation qui limite le paysage vivant à un objet et non à un support. D'autre part, parce qu'outil d'un « agir territorial », le paysage peut se réduire à un enjeu politique, objet de stratégies

⁴ - CASSANDRE HORS CHAMPS, *Interview de Jack Ralite*, Été 2012, p.18

marketing souvent résumées à la notion « d'attractivité » différenciant le territoire institué. D'objet puis de support, le patrimoine paysager peut alors devenir média d'un espace politique mal perçu par le citoyen ou instrument d'une pure politique d'image factrice d'aménités économiques notamment touristiques, ce qui n'est pas sans rappeler l'action des métropoles qui subvertissent la culture afin de se faire reconnaître dans le jeu concurrentiel de la mondialisation (SIBERTIN-BLANC 2003).

Le paysage estuarien est-il un patrimoine ou un bien commun ?

Si, au travers du cas girondin, le territoire estuarien ne présente aujourd'hui aucune de ces limites, il a sans conteste engagé un processus co-productif de patrimonialisation. Ce dernier repose sur l'hypothèse d'un paysage, « *palimpseste de la mémoire* » (LAMY 2006). Comme un manuscrit qui porte différents niveaux de textes, il présente une accumulation de faits, discours et représentations mentales qui se contredisent, se paraphrasent ou se complètent. La richesse de l'estuaire de la Gironde pourrait ainsi être supérieure à celle des territoires qu'il sépare. Prendre le temps de regarder son environnement, d'arpenter des lieux et des espaces quotidiens, d'aller à la rencontre et à l'écoute d'autrui, ne sont donc pas sans permettre une meilleure prise en compte du patrimoine, du « déjà là » d'Anton Chemetov et de faire évoluer perceptions et représentations usuelles des paysages.

D'autant que structure matérielle et représentation mentale, le patrimoine paysager est en capacité de nourrir de nouveaux récits, des « story telling », qui puisent dans un passé historique comme mémoriel mais qui s'inscrivent par leur traitement artistique contemporain dans un présent : « *les lieux investis (...), parce qu'ils sont habités, qu'ils ont une histoire, qu'ils respirent ou nous inspirent, participent de l'écriture de nos aventures. Il s'agit alors de chercher avec des créateurs les endroits où se partagent les sens et les savoirs. C'est la rencontre avec les espaces communs de l'ordinaire qui ouvre des possibles. C'est la rencontre avec tous ces gens, leurs savoirs, leurs récits, leurs envies de partage qui crée du lien et du vivre ensemble* »⁵ Ces récits collectifs, qui peuvent parfois être de véritables fictions livre un cadre original au débat collectif et donnent au patrimoine une véritable vocation d'espace public. En conséquence, cette patrimonialisation du territoire ne peut être qu'évolutive, évitant ainsi la territorialisation du patrimoine, et demande à être interrogée régulièrement et socialement par les personnes qui vivent, instituent et expertisent le paysage, empêchant de l'enfermer dans une muséification illusoire.

De par la ressource qu'il est, de par l'espace public « *exercice de d'écriture démocratique* » (PETCOU – PETRESCU 2008) qu'il révèle, de par le construit social qu'il devient, le paysage devient ainsi le champ de l'appropriation commune et de la négociation perpétuelle d'accords partagés, avec une visée éthique plus qu'esthétique. D'autant que la nature des projets co-construits dans l'espace estuarien girondin, au-delà de sa fugace réalisation, suscite une « communauté d'intérêt » conditionnée par des actions publiques non plus sectorielles mais transversales. A partir d'un territoire donné et d'une volonté publique, artistes, habitants, enseignants, acteurs de l'éducation à l'environnement sont ainsi en mesure d'inventer d'autres formes de collaboration, par leur fédération, par la définition de valeurs communes tout en respectant leurs singularités, par une co-construction de projet certes éphémère dans sa production mais durable dans son processus. Une manière

⁵ - Frédéric Sancerre, plaquette de présentation de la Saison de Derrière le Hublot-Capdenac-Gare, mai 2013

également de formuler ensemble une exigence d'un art public en prise sur le réel sans réduire l'activité artistique à une fonction de divertissement.

Ces espace paysager estuarien peut-il alors être considéré comme patrimoine ou ne doit-on pas lui préférer la notion si chère à André Micoud de « bien commun » ? (SGARD 2010). En posant non spécifiquement sa préservation mais son inscription sociale et sa durabilité dans le temps, ce paysage serait un « esprit [présent] du lieu » qui n'est pas sans interroger les politiques publiques françaises du patrimoine et se rapprocher des positions du Conseil de l'Europe (Faro 2005) et plus encore de la Déclaration de Fribourg (2007) sur les droits culturels. Car force est de constater qu'en co-produisant avec les personnes directement -ceux qui ont travaillé- et indirectement -ceux qui l'habitent- un bien commun patrimonial et une ressource territoriale, un paysage, celui de l'estuaire de la Gironde, vécu jusqu'alors comme un stigmaté, dans sa valeur d'usage, s'est mué en emblème dans sa valeur d'échange.

15 000 caractères environ

François Pouthier
novembre 2013

Bibliographie

- Augé, M., *Non-Lieux*, Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil, 1992.
 - Berque, A., *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.
 - Claval, P., *Patrimoine et paysages naturels*, Actes du colloque international de Saint-Emilion, Renaissance des Cités d'Europe, juin 2001, éditions Confluences, Bordeaux, 2001
 - Cocula-Vallières, A.M., De la « Rivière de Bordeaux à l'estuaire de la Gironde : naissance d'une identité », dans *Patrimoine et estuaires*, Actes du Colloque international de Blaye 5-6-7 octobre 2005, Renaissance des cités d'Europe, ed. Confluences, Bordeaux, 2006, pp. 45-49.
 - Delbaere, D., *La fabrique de l'espace public*, Paris, Ellipses, 2010.
 - Habermas, J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 1962.
 - Lamy, Y., *L'estuaire comme frontière*, in *Patrimoine et estuaires*, Actes du Colloque international de Blaye 5-6-7 octobre 2005, Renaissance des cités d'Europe, ed. Confluences, Bordeaux, 2006, pp. 9-13.
 - Landel, P.A., Pecqueur, B., *La culture comme ressource territoriale spécifique*, dans *Administration et politique : une pensée critique sans frontières. Dialogue avec et autour de Jean-Jacques Gleizal*, Centre d'Etudes et de Recherche sur le Droit, l'Histoire et l'Administration Publique (Ed.), 2009, p.181-192.
 - Lefebvre, H., *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974 (2000).
 - Micoud, A., *De l'espace rural à la campagne*, dans *Développement culturel, enjeu artistique et projet de territoire*, Revue Champs culturels N°21, 2007, pp. 9-11.
 - Pequignot, B., *Sociologie et médiation culturelle*, Observatoire des Politiques Culturelles, La Revue, Grenoble, septembre 2007, p 5-6.
 - Petcou, C., Petrescu, D., *Agir l'espace*, multitudes N°31, hiver 2008, pp101-114.
 - Peyrache-Gadeau, V., Peyron, L., *Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial*, dans *Développement durable et territoires*, Vol 1 n°2, septembre 2010.
 - Pouthier, F., *Les ailes de saison sont-elles désirables pour le territoire et l'animation culturelles*, dans Greffier, L., *Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2011.
 - Roger, A., *Court traité du paysage*, Paris, NRF Gallimard, 1997.
 - Sibertin-Blanc, M., *Inscription d'une politique publique sur les territoires métropolitains*, dans Gravari-Barbas, M., Violier, P., *Lieux de culture, culture des lieux, production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Espaces et Territoires, 2003.
 - Sgard, A., *Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun*, *Développement durable et territoires*, Vol.1, n°2, septembre 2010.
-